



Rigaud

**Province de Québec
Ville de Rigaud
MRC de Vaudreuil-Soulanges**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

Lors de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2018, le conseil a adopté le règlement suivant :

- 360-2018 : L'objet de ce règlement est de décréter les taux et les tarifs applicables pour la taxation de l'année 2019 de même que le taux d'intérêt applicable aux créances et les modalités de paiement. Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville situé au 106 de la rue Saint-Viateur, durant les heures d'ouverture et au www.ville.rigaud.qc.ca

Donné à Rigaud, ce 19 décembre 2018

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

Ateliers municipaux
391, chemin
J.-René-Gauthier

Caserne de pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue St-Pierre

**Hélène Therrien, OMA
Greffière**

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227